



Photo: François TEFNIN

Ainsi s'exprime **Marianne DENIS**, directrice de la Communauté Éducative Saint-Jean-Baptiste de Taminés. "Ce premier degré, nouvelle mouture, porte un regard différent sur les élèves, autre que paternaliste. Il a pour objectif de les socialiser tout en mettant l'accent sur l'apprentissage de la lecture, l'écriture, le calcul...".

#### À L'ORIGINE, LA FESEC

"Ce projet a vu le jour à la Fédération de l'Enseignement Secondaire Catholique, sous l'impulsion de Baudouin DUELZ, à cette époque Secrétaire général adjoint, explique **Brigitte MALHERBE**, collaboratrice au service pédagogique. "La visée était alors de se recentrer, en 1B et en 2P, sur les apprentissages des compétences-socles à atteindre à 12 ans et de poursuivre, si possible, l'acquisition des socles à 14 ans.

L'apprentissage redevenait ainsi un facteur essentiel de socialisation. Un travail sur le projet du jeune était également prévu, dans le but de l'aider à s'orienter positivement. Nous avons constaté qu'il y avait déjà, dans les écoles, avant le lancement de cette expérimentation, beaucoup d'activités et de projets allant dans ce sens, de nombreux enseignants de ce degré mettant tout en œuvre pour réconcilier leurs élèves avec l'école. Il y a trois ans, les quatre réseaux sont entrés, sans qu'il n'y ait encore de décret, dans cette expérimentation. Mais un an plus tard, la Ministre Marie ARENA a souhaité que cette expérience prenne davantage en compte l'esprit du Contrat pour l'École; le premier degré de base est alors devenu un «parcours différencié», à l'intérieur du premier degré, tel que prévu dans le décret «Missions». L'accent est dorénavant mis sur l'acquisition

## Faire la diff

Comment prendre en compte la différence au premier degré?

des compétences de base à 12 ans, certifiée par l'octroi du CEB, en visant la réinscription dans le parcours scolaire pour atteindre les socles à 14 ans; en outre, il s'agit aussi d'éviter toute pré-professionnalisation. À ce jour, 36 écoles de notre réseau sont engagées dans l'expérience".

#### DANS LES FAITS

À l'Institut Don Bosco de Liège, au départ, l'équipe de direction a surtout considéré cette expérimentation comme un moyen de pouvoir donner son avis. "Mais les enseignants ont d'abord été réticents, explique la sous-directrice **Viviane JACQUET**, notamment parce que les heures de pratique étaient en diminution et qu'il y avait un renforcement de l'axe français-mathématiques. Ils ont toutefois compris l'intérêt que cela pouvait représenter, notamment au niveau de l'instauration d'un cours «Projets» obligatoire. En fait, les profs n'avaient pas intégré que les activités techniques et pratiques devaient être mises au service de l'acquisition des compétences de base, et non d'une pré-professionnalisation. Pour eux, les élèves s'inscrivaient d'abord chez nous pour pouvoir faire un métier de leurs mains!".

Marianne DENIS est, quant à elle, assez satisfaite de l'expérience:

# référence au premier degré

**"Cela fait 10 ans que la Communauté française ne prend pas assez en compte les classes de 1<sup>re</sup> accueil et de 2<sup>e</sup> professionnelle. Notre école a donc sauté sur l'occasion et a tout de suite accepté de participer à l'expérimentation d'un premier degré de base".**

"L'accent est mis sur la socialisation, mais nous exigeons aussi des élèves qu'ils aillent plus loin. Il ne suffit pas qu'un enfant soit gentil et qu'il vienne à l'école, il faut surtout qu'il puisse se débrouiller! Le point essentiel est de donner du sens aux apprentissages. On propose aux enfants d'essayer différentes choses plutôt que de se pré-spécialiser dès la 2P. Il faut trouver une harmonie entre socialisation et connaissances. Par ailleurs, au bout de ce premier degré, il y a théoriquement le CEB, qui fait aussi l'objet d'une profonde réflexion..."

## TOUT POUR LE CEB?

Brigitte MALHERBE pointe une statistique significative: en juin 2006, 52% des élèves de 1<sup>re</sup> différenciée ont obtenu le CEB, mais seuls 12% d'entre eux sont passés en 1<sup>re</sup> commune! À cet égard, Viviane JACQUET estime que, s'il n'est pas toujours possible pour les élèves d'obtenir le CEB, il s'agit tout de même d'un accès à la vie sociale. "L'objectif principal de ces classes reste de construire avec le jeune un vrai projet pour les années suivantes... Il faut tendre un maximum vers les socles de compétences. S'il obtient le CEB, c'est tant mieux, mais l'important est que le jeune se sente bien. Par ailleurs, le fait que les enfants ayant déjà le CEB ne puissent pas passer dans le premier degré différencié pose problème. Les instituteurs ne doivent pas octroyer ce diplôme au rabais, car il oblige les élèves à aller en 1<sup>re</sup> commune alors qu'il est parfois préférable pour eux de passer d'abord par la 1<sup>re</sup> accueil, afin de perfectionner leurs compétences de base".

## CONCRÉTISER LES APPRENTISSAGES

Le cours de "Projets" est une initiative essentielle du premier degré différencié. M. DENIS insiste sur son importance: "Les élèves et enseignants mettent en place des projets qui doivent permettre aux jeunes de se rendre compte de la concrétisation de leurs apprentissages. Par exemple, pour préparer un petit voyage à la mer, les élèves de 1<sup>re</sup> utilisent des compétences en maths, en sciences, en EDM, en français... En 2<sup>e</sup>, on va plutôt les aider à chercher leurs atouts, pour qu'ils puissent choisir une orientation. Tout cela demande un sacré esprit d'équipe de la part des enseignants! J'ai, pour ma part, essayé de mettre dans ces classes des enseignants particulièrement motivés. Il faut être excellent pédagogue pour travailler en 1B et 2P!".

Mais un des soucis majeurs de ces classes reste leur public très hétérogène. C'est le cas, par exemple, à la Communauté Éducative Saint-Jean-Baptiste, comme le souligne la directrice: "Nous avons des enfants qui ont un retard scolaire, ceux qui ont des problèmes sociaux, qui sont dans l'indigence totale, mais aussi des immigrés, des primo-arrivants... Dans chaque école, il faut finalement adapter le premier degré de base à son public, même si le fil rouge reste le CEB et la socialisation".

## UN RAPPORT POUR UN DÉCRET

En février dernier, le Conseil général<sup>1</sup> a chargé un groupe de travail du suivi de cette expérimentation, en vue d'informer la Ministre et d'alimenter sa réflexion sur l'opportunité de parcours différenciés. En septembre dernier, il

a remis son rapport final avec l'espoir que l'avant-projet de décret en préparation tiendrait compte de ses conclusions provisoires. Ce texte évalue les dispositifs mis en place dans les différents réseaux en la matière et analyse les profils et résultats des élèves sur deux ans. On y apprend notamment que 44% des élèves de 1<sup>re</sup> différenciée sont issus de 6<sup>e</sup> primaire sans avoir obtenu le CEB; que 30% des élèves accusent un retard scolaire de 2 ans et plus; que 87% sont passés en 2<sup>e</sup> différenciée en septembre 2006 (ce qui montre l'intérêt d'un parcours différencié sur deux années)... et que, parmi les élèves de 2<sup>e</sup> différenciée, 97% sont passés en 3P!

## POUR PLUS DE DIGNITÉ

Un décret devrait donc maintenant voir le jour, organisant officiellement ce premier degré différencié. Pour M. DENIS, "D'un point de vue plus administratif, si le décret passe, certaines écoles pourraient perdre l'organisation de la 1<sup>re</sup> accueil, car les élèves seraient obligés de suivre les deux années dans la même école. Pour moi, le fond de la réforme serait de donner de l'estime à ces enfants, de leur rendre leur dignité..."

"En ce qui nous concerne, explique V. JACQUET, nous ne regrettons pas du tout d'être entrés dans cette expérimentation. Sur le fond, cela colle bien à la pédagogie salésienne de notre établissement, qui met l'accent sur l'accueil, et la conduite du jeune au maximum de ses possibilités". ■

PROPOS RECUEILLIS PAR BRIGITTE GERARD

1. Le Conseil général de l'enseignement secondaire est composé de représentants des réseaux, de l'administration, de l'inspection et des organisations syndicales.